

Article.1

VOLONTARIAT EN SERVICE CIVIQUE - 2 postes

Participe à l'animation de communauté du programme de mentorat chez ARTICLE 1 !

// L'Association ARTICLE 1

[Article 1](#) est une association qui œuvre en faveur de l'égalité des chances et une société où l'orientation, la réussite dans les études et l'insertion professionnelle ne dépendent pas des origines sociales, économiques et culturelles. Nous sommes engagés sur 3 métiers : l'aide à l'orientation des lycéen.e.s, l'accompagnement vers la réussite des étudiant.e.s et le développement des compétences transverses des jeunes.

// Le Programme MENTORAT à destination des étudiant.e.s

Le programme Mentorat permet aux étudiant.e.s d'être accompagné.e.s tout au long de leurs études grâce à la mise en relation individuelle avec un.e mentor.e selon son profil mais également en bénéficiant d'un parcours d'accompagnement avec un aspect collectif.

Le mentorat c'est un accompagnement pour se booster, se rassurer et s'insérer dans la vie professionnelle. De nombreux événements sont proposés: accueil, intégration, réussite des études, insertion professionnelle, développement personnel, visites d'entreprises, visites culturelles, soirée de découverte métiers etc...

Pour accompagner l'équipe Article 1 dans la réalisation de ces missions auprès des étudiant.es, nous sommes à la recherche de 2 volontaires en service civique pour 8 mois dès le 26 septembre 2022 !

// Les missions

- Participer à l'organisation, à la préparation et à l'animation des événements d'insertion professionnelle ou des sorties culturelles.
- Accueil des étudiant.e.s au sein du programme (appel téléphonique, animation et organisation de réunions d'accueil, afterworks)
- Mettre en oeuvre la communication externe auprès des étudiant.e.s membres du programme de mentorat d'Article 1, notamment par la création de contenus
- Missions annexes: participation à des réunions d'équipes, aux bilans des ateliers, etc. Tu pourras également proposer tes idées pour développer de nouvelles choses (activités, jeux, sensibilisation ...)

// Conditions de la mission

Quand ? Du 26 septembre 2022 jusqu'à mai 2023 (mission de 8 mois).

Où ? Paris mais quelques déplacements sont à prévoir en Île-de-France.

Combien de temps ? 24h/semaine (soit 3 jours par semaine à définir ensemble)

Indemnité de 580€/mois (+ 107,68€ si tu es boursier-e du supérieur échelon 5 à 7, ou bénéficiaire du RSA).

// Profils appréciés

- Autonomie, dynamisme, enthousiasme
- Goût pour le travail en équipe
- Intérêt pour l'égalité des chances
- Bon relationnel avec le public jeune
- Attrait pour le secteur culturel

Pour candidater, merci de prendre quelques minutes pour compléter [ce formulaire](#) !

Une question ? Envoie un mail à jehanne.hirard@article-1.eu